

n'en est sorti que soixante-huit bâtimens chargés de quinze millions quatre cent mille livres de sucre, cinq millions six cent mille livres de café, un million deux cent soixante-quinze mille livres de coton, trente-quatre mille livres de cacao, et deux mille quatre cent vingt livres de tabac.

Cette énumération montre en quoi consiste principalement ce commerce, et de quelle importance il est pour les denrées coloniales.

Au reste, cette colonie n'est aujourd'hui que précaire entre les mains des Hollandais. Les Anglais, maître d'Essequibo, de Demerari et de Berbice, s'empareront facilement de Surinam, du moment que la guerre les y autorisera.

Curaçao, Saint-Eustache et Saint-Martin, îles des Antilles, sont pour les Hollandais d'utiles établissemens soumis à la même chance que les précédens.

Curaçao, la principale de ces trois îles, a cependant résisté à l'attaque qu'en firent les Anglais en 1804, quoiqu'ils l'eussent prise en 1800; ils l'avaient rendue par la paix d'Amiens, et voulaient la reprendre après la rupture.

Cette île est une preuve de l'ancienne industrie hollandaise à vaincre les difficultés de la nature; elle est aride, et n'a pour toute eau que de l'eau de pluie. Les Hollandais ont pourvu à cette disette par l'art avec lequel ils recueillent l'eau. Ils ont élevé sur le port de Curaçao une des plus belles et des plus fortes villes des Indes occidentales.

La plupart des travaux s'y font au moyen de machines si bien imaginées, qu'elles transportent tout à coup les vaisseaux dans le chantier.

On en exporte beaucoup de tabac et de sucre; il y a de bonnes salines, d'où les îles anglaises et les autres colonies du continent tirent le sel pour leur consommation.

Curaçao approvisionnait autrefois Saint-Domingue, et la traite était une des branches les plus importantes du commerce qu'il faisait: cet état de choses n'existe plus aujourd'hui.

Nous n'ajouterons sur Saint-Eustache et Saint-Martin aucun détail à ceux qu'on trouve dans l'*Histoire philosophique*.

Tout le commerce maritime du Royaume-uni des Pays-Bas est concentré en Hollande; il se fait peu de grandes expéditions dans les ports de la Belgique.

« Indépendamment du commerce très-étendu que fait le Hollandais avec les productions de son sol et de ses colonies, dit M. le comte Chaptal¹, il s'est constitué le principal courtier de l'Europe. Ses ports sont toujours l'entrepôt général de marchandises de toute espèce. La modicité des droits qu'on y perçoit, l'absence de toute formalité vexatoire, leur donnent par le fait le privilège de la franchise, et toutes les nations y déposent leurs richesses avec une entière confiance.

¹ De l'Industrie française, tome 1, page 82.

« On peut donc regarder le navigateur hollandais comme un agent intermédiaire entre le consommateur et le producteur ; et sous ce rapport son commerce forme le complément des relations de chaque pays avec les autres nations. »

Peut-être est-ce à cause de ce génie particulier qui le porte à être facteur et entremetteur, que le Hollandais semble avoir bien moins connu que l'Anglais le grand art de la colonisation, et que ses possessions d'outre-mer sont restées inférieures à ce qu'elles auraient pu être et à ce qu'elles sont, quoique depuis peu d'années entre les mains des Anglais. Nous en verrons la preuve, surtout au Cap de Bonne-Espérance, dont l'Angleterre a déjà fait la plus belle colonie du continent africain.

« Au reste, quand la Hollande serait réduite au seul commerce des productions de son sol, dit le même auteur, et de celles de son industrie manufacturière, elle tiendrait encore un rang distingué parmi les nations commerçantes : on peut en juger par le commerce qu'elle faisait en France au commencement de la révolution.

« A cette époque nous tirions de la Hollande pour deux à trois millions de fromages, un million de laine, cinq cent mille francs de lin, deux millions de tabac, huit cent mille francs de cèruse, douze à quinze cent mille francs de toiles, six cent mille francs de dentelles de fil, et pour trois à quatre cent mille francs de produits chi-

miques, tels que sublimé, mercure-doux, cinabre, tournesol, etc. Le seul article des épiceries provenant de ses colonies formait une somme de trois millions de France. La totalité des importations de la Hollande en France s'élevait, avant la révolution, c'est-à-dire en 1789, à une valeur de 36,779,000 francs. Ces importations consistaient en grains, en potasse, en bois, en métaux, en fromages, etc. Nous soldions ces importations avec quatre à six millions de vins, eaux-de-vie et comestibles ; vingt à trente millions de sucre et café, et huit à dix millions des produits de nos fabriques. Le montant de ces diverses exportations de France en Hollande s'est élevé en 1789 à 43,157,000 livres. »

Ce commerce est bien diminué aujourd'hui, tant à cause des progrès de quelques branches d'industrie en Hollande, qui y rendent inutiles certaines importations, que parce que, n'ayant plus l'étendue de colonies que nous possédions, loin de pouvoir fournir du sucre et du café à l'étranger, nous en recevons soit en commission, soit pour la consommation.

« Cependant, comme dit le savant auteur du *Traité de l'industrie française*, nos relations avec la Hollande auront toujours une très-grande importance. Les Hollandais trouvent chez nous une énorme consommation de tous les objets de leur commerce, et prennent en retour une quantité proportionnelle de nos produits agricoles et in-

dustriels, les plus riches et les plus recherchés dans leur genre, de ceux de même espèce que fournit l'Europe. »

Voyons quelle est notre position vis-à-vis de l'Espagne. Les grands événemens qui se passent dans ce pays doivent opérer de nombreux changemens sans doute dans ses immenses et riches colonies ; mais ils n'en diminueront en rien l'importance et l'étendue des produits. C'est surtout à les faire connaître que nous nous attacherons.

COLONIES ESPAGNOLES.

UNE noble et dangereuse révolution tient l'Espagne aujourd'hui dans une crise qu'il n'est pas de notre objet de faire connaître à nos lecteurs. Assez d'autres la leur apprendront : d'ailleurs ce drame politique est loin encore d'être à son terme.

Puissent les Espagnols, au milieu des scènes diverses qui agitent leur belle péninsule, ne point perdre de vue le but où ils doivent tendre ! Puissent-ils ne pas oublier que c'est pour le bonheur individuel, pour la liberté personnelle que tout gouvernement est établi ! Qu'importerait au citoyen un régime plutôt qu'un autre, si ses actions, sa vie, sa conduite, se trouvaient entravées, gênées par des actes législatifs ou des servitudes nouvelles, qui, pour être l'œuvre de tous, n'en seraient ni moins pénibles ni moins contraires au but de la société ?

La liberté politique, qui est celle de tout le corps social, n'est et ne peut être que l'instrument et l'étai de la liberté individuelle, de cette indépendance morale qui assure à l'homme l'exercice de ses facultés, sans qu'il ait besoin d'attendre l'intervention de l'autorité publique.

La liberté personnelle est un des élémens de l'existence individuelle. Elle est nécessaire à la